



**SYNDICAT CULTURE SPORT LOISIRS
MAINTENON-PIERRES**

RAPPORT D'ACTIVITE

ANNEE 2018

**Président
Jean-Luc BREMARD**





SOMMAIRE

I Présentation du Syndicat –

* Mot du Président ~

II Moyens du Syndicat

III Travaux divers

IV Moyens financiers – Année 2018 ~





I Présentation du Syndicat

- **La vocation du Syndicat intercommunal créé entre les communes de Maintenon et de Pierres est d'assurer une politique commune dans le domaine des activités du sport, du socioculturel et des loisirs pour doter l'agglomération de Maintenon-Pierres de moyens matériels et techniques permettant de répondre aux besoins des associations locales relevant de ces dites activités, et des scolaires.**

- **Le Syndicat a son siège à Pierres - 28130 - 45, rue R. et J. Lefèvre -**

- **Le patrimoine syndical est composé pour l'essentiel par :**
 - * le Stade L. Roche -
 - * l'Espace Laiterie sur lequel sont implantées plusieurs salles de sport :
 - La Salle Petiot : arts martiaux et tennis de table –
 - L'Espace Lesoudier : Salles de danse –
 - La Maison des Associations « Quai de la Laiterie » -
 - * La Salle Socio-Culturelle M. Leblond –
 - * La Structure Tennis et le Club House -
 - * Le Terrain de Pétanque –
 - * Le Club house de l'Esmp cyclisme -
 - * Le Skate-Park -
 - * L'Observatoire de BoisRicheux –
 - * Le Syndicat a entre-autre l'entretien et le gardiennage de la Salle H. Boucher appartenant à la CCPEIDF.

- **Le Syndicat assure la gestion, l'exploitation et l'extension dudit patrimoine.**

- **Le Syndicat assure la mise à disposition aux associations locales des salles dont il a la gestion – Il élabore le calendrier des festivités locales et autres et planifie les actions concourant à l'épanouissement de la vie associative.**

- **Le Syndicat est administré par un Comité Syndical composé de 9 délégués de la commune de Maintenon et de 6 délégués de la commune de Pierres. Le Comité élit parmi ses membres un bureau composé d'un Président, de deux Vice-Présidents. Le Comité Syndical se réunit au moins une fois par trimestre.**

* * * * *



Mot du Président

MERCI,

Merci de vous avoir rencontré, côtoyé et travaillé avec vous les bénévoles.

Le bénévolat c'est l'art de la gratuité du cœur, du geste et du temps.

Le bénévolat ne connaît d'autres lois que le besoin de l'autre, percevoir avec lui et trouver ensemble les solutions nécessaires au fonctionnement de son association. L'engagement bénévole ne serait-ce pas là une façon d'humaniser une société qui s'individualise de plus en plus !

Le bénévolat c'est une fleur que l'on offre,
Le bénévolat a tellement de valeur qu'il n'a pas de prix,
Le bénévolat c'est un chemin personnel.

Malheureusement le bénévolat a un ennemi, le « YA-KA », dont les origines n'ont pu être à ce jour déterminées.

Le « YA-KA » bien abrité dans la cité attend le moment où le bénévole fera une erreur ou un oubli, pour bondir et lancer son venin qui atteindra son adversaire et provoquera un profond malaise de découragement.

Les bénévoles décimés par ce mal-être risquent de disparaître dans quelques années.

Cette espèce se retrouvera dans des parcs n'arrivant plus à se reproduire.

Les « YA-KA » avec leurs petits cerveaux et leurs grandes langues viendront leur lancer des cacahuètes pour tromper l'ennui.

« Bénévoles, multipliez-vous et croissez afin de faire de nos territoires des lieux de joie, d'échange, et de convivialité. »

Je serai là pour vous, bénévoles, afin d'encadrer vos projets et parfaire à la réalisation de vos manifestations. »

« A mort le YA-KA ».

Le Président,
J.L. BREMARD.





II Moyens du Syndicat

- **Pour assurer ses missions, le Syndicat dispose de cinq employés :**
 - * **1 Secrétaire Administrative -**
 - * **4 Agents des Services Techniques dont 1 à temps partiel -**

- **La Secrétaire occupe un poste à temps complet et est chargée de tous les travaux administratifs -**

- **Les agents des services techniques effectuent en plus de l'entretien des installations, des astreintes toutes les trois semaines - sauf la personne à temps partiel -**

- **Le Syndicat possède un parc de matériel technique nécessaire à l'exploitation et la maintenance de son patrimoine, pour en assurer sa mission.**

- **Le Syndicat a en charge l'entretien et le gardiennage du gymnase H. Boucher appartenant à la CCPEIdF**

- **Les agents du Syndicat sont chargés :**
 - * **d'assurer la Sécurité des personnes et des biens,**
 - * **de veiller au bon fonctionnement des installations,**
 - * **de procéder aux réparations si nécessaire,**
 - * **de l'entretien des extérieurs et des espaces verts,**
 - * **de la propreté des installations du site,**

- Selon les directives du Président du Syndicat ou des Vice-Présidents et en fonction des diverses demandes associatives -**





III ~ Travaux Divers

- Travaux divers -

❖	Fin travaux piste athlétisme	415 429,96 €
❖	Divers // fleurissement/entretien bat./terrain sport/ Fonct.	4 820,21 €
❖	Rénovation scène Salle M. Leblond	4 644,00 €
❖	Entretien matériel roulant (kubota-John Deere)	6 495,63 €
❖	Travaux en Régie	5 453,62 €



IV Moyens financiers – Année 2018

RECETTES :

F O N C T I O N N E M E N T

Les principales recettes - montant global **501 575,27**

- La contribution des Communes de Maintenon et de Pierres selon des modalités définies,
à savoir :
 - Maintenon : 4 403 Habitants X 51,30 € = 225 874,00
 - Pierres : 2 865 Habitants X 51,30 € = 146 975,00
- Les revenus de la Location de la Salle M. Leblond : 6 120,00
- Convention d'utilisation des Installations Sportives avec le Lycée d'Aubigné : 1 610,00
- Nettoyage et gardiennage du nouveau gymnase – CCPEIdF : 18 000,00
- Consommation du gymnase H. Boucher de la CCPEIdF 6 807,13
- Loyer du pavillon - 8 225,00
- Excédent de Fonctionnement 2017 71 238,03

I N V E S T I S S E M E N T

Les principales recettes - montant global **708 509,68**

- F.C.T.V.A 8 602,49
calculé sur le montant des travaux et achats effectués en 2016)
- Subvention Département (acpte Foot+Athlé.) 17 500,00
- Subvention Région (Smep-foot+athl.) 167 502,80
- Subvention DETR (Foot.+Athlé.) 94 500,00
- Subvention ligue Foot. 50 000,00
- Amortissements 123 009,99
- Excédent d'Investissement 2017 247 394,40





DEPENSES :

FONCTIONNEMENT

Les principales Dépenses - montant global **480 163,16**

➤ Charges générales		132 648,81
dont		
- Energie	76 803,29	
- Télécom.	4 313,80	
- Assurance	4 921,93	
- Vérification Elec. Gaz- etc	8 078,11	
➤ Charges de personnel		194 921,58
➤ Autres charges gestion courante		15 152,43
Dont Rémunérations Elus	13 453,78	
➤ Charges financières (intérêts Emprunts)		14 430,35
➤ Dotations aux Amortissements		123 009,99

INVESTISSEMENT

Les principales Dépenses - montant global **690 739,00**

➤ Remboursement des Emprunts		41 462,06
➤ Projets Sportifs – terrain foot+piste athlé.		636 220,96
➤ Rénovation scène salle M. Leblond		4 644,00
➤ Divers travaux : trav .en régie —		5 453,62



En P.J Le CA 2018 -



RESULTATS 2018 –

Excédent fonctionnement 2018	21 412,11
Excédent investissements 2018	17 770,68

EXCEDENT GLOBAL **39 182,79**

